



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Landes

**EXTRAIT
PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 13 NOVEMBRE 2006
A 15 H**

Les membres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes se sont réunis en session ordinaire, le lundi 13 novembre 2006 à 15 heures, dans l'immeuble consulaire à Mont de Marsan.

La séance était présidée par Monsieur Marcel LARCHE, avec à ses côtés M. VALLAUD, Secrétaire Général de la Préfecture, représentant Monsieur le Préfet des Landes, Monsieur CABE, vice-président du Conseil Général, représentant Monsieur le Président, Monsieur TROGNON, Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi, Monsieur HAREL, Délégué Régional au Commerce et à l'Artisanat.

Etaient représentés : Monsieur SIMON, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, par M. DUCASSE, Directeur Général. Madame SALAMA, Inspectrice d'Académie, par Mlle DUBUC, Chef de Cabinet. Monsieur BAZARD, Directeur Départemental des Services Fiscaux, par Mme FRANÇOIS-LARRET, Directrice Divisionnaire.

Etaient excusés : Monsieur ROUSSET, Président du Conseil Régional, Monsieur PRAUD, Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, Monsieur GRACIET, Président de la Chambre d'Agriculture des Landes, Monsieur GUITER, Trésorier Payeur Général.

Parmi les membres de la Compagnie étaient présents :

Jean-René DESCOUBES, Hervé GUILLERM, Jean-René LABAT, Philippe AURENSAN, Michel CASSEN, Philippe DUCOURNEAU, Philippe LASSALLE, Philippe PELLARINI, Jean-Luc SAUBUSSE, José VALLERY, Jean-Paul CLEDES, Marc GAILLARD, Dominique LABEYRIE, Guy PENDANX, Annie BARANTIN, Michel BEYRIS, Daniel BOURDENX, Mme Françoise DENIS, Philippe RETOURS, Bernard WENDERBECQ, Yvan CAIGNIEU, Jean-Claude DARRAMBIDE, Bernard FARTOUAT, Yves FRESQUET, Jean-Noël LABEQUE, Patrick LALANNE, Marcel LARCHE, Marc VERNIER.

Absents ou excusés :

Delphine CARRERE, Jean-Jacques CUBILIER, Cathy BLANC, Catherine LOUBERE, Christian BARSACQ, Gilles GUILLAUME, Jean-Pierre MESMER, André TOGNIOTTI.

A l'ordre du jour :

- Ouverture de séance ; appel des membres, quorum délibératif.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2006.
- Activités du Président et des Elus.
- Budget Prévisionnel 2007.
- Actualités Chambre de Métiers.
- Questions diverses.

ACCUEIL

Le Président Marcel LARCHE souhaite la bienvenue à tous les membres de Droit, présente les excuses des personnalités absentes. Le Président accueille également ses collègues, et demande à M. RETOURS, Secrétaire du Bureau, de procéder à l'appel des Membres de l'Assemblée.

28 présents sur 36 en exercice, le quorum est atteint, et l'Assemblée peut délibérer sur toutes les questions portées à l'ordre du jour.

Ligne ferroviaire à Grande Vitesse

3 scénarios sont proposés par Réseau Ferré de France :

Mise à 4 voies de la ligne existante entre Bordeaux et Irun.

- Caractéristiques : réalisation de deux voies supplémentaires et relèvement de la vitesse pour les trains de voyageurs (jusqu'à 160 km/h et 220 km/h selon les sections).
- Performances : capacité suffisante pour un trafic de marchandises jusqu'à 10 fois plus important qu'aujourd'hui. Cependant gain de temps limité pour les voyageurs, mais développement des trains régionaux et transfrontaliers.
- Enjeux environnementaux : élargissement à 4 voies de la ligne existante dans des zones fortement urbanisées et concentration des trafics dans un même corridor.
- Temps de parcours : Dax-Bordeaux, 0 h 50 ; Mont de Marsan-Bordeaux, 1 h.
- Coûts : 3,56 milliards d'euros.

Ligne nouvelle par l'ouest des Landes.

- Caractéristiques : ligne à grande vitesse (320 km/h) voyageurs, par l'ouest des Landes jusqu'au sud de Dax.
- Performances : capacité suffisante pour un trafic de marchandises jusqu'à 10 fois plus important qu'aujourd'hui. Temps de parcours améliorés. Développement des trains régionaux et transfrontaliers.
- Enjeux environnementaux : Intégration d'une infrastructure nouvelle dans des territoires naturels diversifiés.
- Temps de parcours : Dax-Bordeaux, 0 h 42 ; Mont de Marsan-Bordeaux, 1 h 08.
- Coûts : 3,52 milliards d'euros.

Ligne nouvelle par l'est des Landes.

- Caractéristiques : ligne à grande vitesse (320 km/h) voyageurs, par l'est des Landes jusqu'au sud de Dax avec raccordement direct vers Pau. Ligne mixte, marchandises et voyageurs (220 km/h), dans le Pays Basque connectée au « y Basque ». Deux gares nouvelles (Mont de Marsan et Pays Basque). Possibilité d'un tronç commun avec la LGV Bordeaux-Toulouse.
- Performances : capacité suffisante (avec la ligne existante) pour un trafic de marchandises jusqu'à 10 fois plus important qu'aujourd'hui. Temps de parcours améliorés. Dessertes nouvelles par TGV de l'Est des Landes, et plus directe pour Pau, Lourdes et Tarbes. Développement des trains régionaux et transfrontaliers.
- Enjeux environnementaux : Intégration d'une infrastructure nouvelle dans des territoires naturels diversifiés. Possibilité de jumelage avec A 62, A 65 et A 63.
- Temps de parcours : Dax-Bordeaux, 0 h 43 ; Mont de Marsan-Bordeaux, 0 h 30.
- Coûts : entre 3,75 et 4,05 milliards d'euros.

Après avoir donné la parole à l'Assemblée, le Président donne lecture d'une délibération qu'il propose à l'adoption de ses collègues :

- Considérant les avantages liés à l'aménagement du territoire et au désenclavement d'une partie importante du département, dont Mont de Marsan,
- considérant également qu'il n'apparaît aucun désavantage pour la ville de Dax et son territoire,
- L'Assemblée choisit le scénario 3, à savoir une ligne nouvelle par l'est des Landes, et demande une gare aussi facile d'accès pour Mont de Marsan que pour Dax, mais souhaite également une étude de faisabilité de deux gares dans la mesure où il n'y aurait aucun inconvénient technique et aucune augmentation du temps de parcours.

**Pas d'observations
Pas d'avis contraires
Pas d'abstentions
Adoption à l'unanimité.**

Le Président
Marcel LARCHE

